

#### ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Dispositif Éducation et Loisirs de la délégation de Côte-d'Or des PEP CBFC, organise un concours d'écriture d'histoires imagées.

Ce concours est ouvert aux enfants de 6 à 15 ans de Côte-d'Or, sous la responsabilité d'un référent majeur de la structure participante. L'écriture de l'histoire doit être collective (trois participants minimum). La participation est limitée à une histoire par classe / structure, selon deux catégories :

- Catégorie 1 : 6/11 ans – CP au CM2
- Catégorie 2 : 12/15 ans - 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>

L'accès au concours est gratuit. Le seul fait de poser sa candidature implique l'acceptation totale du présent règlement.

#### ARTICLE 2 : REALISATION DE L'HISTOIRE IMAGEE

L'histoire devra s'inspirer d'une des valeurs des PEP : la Solidarité. Un kit ressources numérisé sera envoyé à chaque structure participante, afin de les accompagner dans la réalisation de l'histoire imagée.

Toutes les formes d'images sont acceptées : dessin ; peinture ; assemblage ; collage ; photos, etc.

Chaque référent majeur s'engage à garantir l'originalité de l'œuvre présentée, à défaut de quoi le plagiat pourrait lui être reproché et il en supporterait seul toutes les conséquences. Le plagiat entraînera automatiquement l'exclusion du concours.

Le jury sera attentif aux critères suivants : originalité, qualité de l'écriture, qualité de l'image, contenu de l'histoire, implication des enfants, et valeurs représentées.

Le texte présenté ne devra pas avoir été récompensé ou distingué antérieurement même à l'occasion d'autres concours.



### ARTICLE 3 : FORMAT ATTENDU

Le format « bande-dessinée » n'est pas autorisé.

L'histoire imagée devra être présentée en format A4 et se conformer aux règles suivantes :

Pour la catégorie « élémentaire » : entre 1500 et 4000 caractères maximum (espaces compris)

10 feuilles maximum (soit 20 recto-verso) avec entre 7 et 20 images

Pour la catégorie « collège » : entre 3000 et 6000 caractères maximum (espaces compris)

30 feuilles maximum (soit 15 recto-verso) avec entre 10 et 30 images

### ARTICLE 4 : ENVOI DES REALISATIONS

La date finale d'inscription au concours est fixée au 30 novembre 2018.

La date de remise des histoires imagées est fixée au 28 février 2019.

Les histoires sont rédigées sous forme électronique modifiable (.doc / .docx / .odt) ET non modifiable (.pdf). Elles doivent parvenir :

- en pièce jointe du message d'envoi à l'adresse électronique suivante : [concourspepcrivains@outlook.fr](mailto:concourspepcrivains@outlook.fr) avec pour objet le nom de la structure participante et le titre de l'histoire.
- **ET** en deux exemplaires papiers à l'adresse suivante :

*Anne-Laure HUET – Concours de PEP'crivains  
Dispositif Education Loisirs - 13 Chemin Fort de la Motte Giron  
21000 DIJON*

Afin de préserver l'anonymat, aucune mention pouvant identifier les participants ne devra être portée sur le manuscrit. Dans cette même enveloppe, le candidat glissera l'autorisation de publication, ainsi que la feuille de renseignements identifiant la structure participante.

### ARTICLE 5 : JURY

Le jury acceptera les 100 premières histoires reçues. Dès que ce nombre sera atteint, la réception des nouvelles sera close. À défaut, la date de clôture sera le 28 février 2019.

Ce jury sera composé de professionnels attachés à la culture et à l'éducation. Les délibérations du Jury sont confidentielles, ses décisions sont souveraines et sans appel.

### ARTICLE 6 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les textes envoyés ne sont pas restitués. Les lauréats dont les manuscrits seront publiés par Les PEP CBFC restent propriétaires de leurs œuvres. Ils autorisent les organisateurs et leurs partenaires à utiliser leur texte, sur support papier, numérique ou bien support oral. L'Association PEP CBFC s'engage à ne faire aucun bénéfice sur les œuvres publiées.

